

Introduction

Grâce à mon métier d'assistante d'éducation (AED), l'expérience acquise dans le domaine de l'éducation et de la vie scolaire m'a incitée à passer le concours. Dans ce dossier, je décrirai dans une première partie, les activités et les responsabilités qui me sont confiées en tant qu'AED et dans une deuxième partie, la situation professionnelle la plus pertinente de mon investissement au sein de l'établissement.

Activités et responsabilités dans le domaine de l'éducation et de la vie scolaire

J'exerce mes missions dans le cadre de la **circulaire de Juin 2003 relative aux AED**, sous l'autorité du chef d'établissement et du CPE. Je présenterai ici certaines de ces activités qui me paraissent les plus pertinentes au vu du dossier RAEP et de la fonction de CPE décrite par la circulaire d'Octobre 1982.

1. Les temps hors classe

Une de mes missions principales est la **surveillance**. Dès le matin, j'assure une présence à l'entrée pour l'**accueil** des élèves. Cela permet aux parents une prise de contact informelle avec nous pour toute question ou inquiétude vis-à-vis de leurs enfants. Il s'agit aussi de repérer toute conduite ou comportement suspect, des conflits externes qui viendraient se régler à l'intérieur du collège, d'éviter toute intrusion extérieure. La surveillance se fait également dans la cour. Les conditions de vie individuelles et collectives des élèves, que le CPE doit assurer, s'appliquent aux AED également. J'ai donc pris connaissance du règlement intérieur et des consignes de sécurité et d'évacuation. De plus, **l'éducation au savoir-vivre ensemble** passe par l'élaboration et l'acceptation des règles. Le CPE et les AED sont ensemble **régulateurs et garants du respect** de celles-ci. Lors des interours et des récréations, la mobilité m'a tout de suite paru essentielle car je pense que notre présence **est force de prévention et de dissuasion**¹. La grille de postes prévoit de se placer dans les lieux stratégiques (couloirs, casiers, toilettes). Ces fréquentes rotations permettent d'éviter les transgressions au Règlement Intérieur qui pourraient dégénérer (jeux d'eau dans les toilettes par exemple). La récréation est un moment de socialisation, où les élèves font l'apprentissage de la vie en collectivité. Ma mission ici est d'assurer le bien-être et la sécurité des élèves. A la sonnerie, nous sommes souvent obligés d'aller les chercher fond de la cour pour qu'ils rentrent rapidement en classe ; ils ne sont pas encore autonomes et nous devons travailler sur ce point, de façon à ce qu'ils acquièrent autonomie et initiative. Il est important que les élèves aient une pause méridienne de qualité ; la surveillance lors de la demi-pension, se fait dans une atmosphère plus détendue, par une **présence bienveillante**. La mobilité est aussi nécessaire car elle permet, d'une part **d'éviter les incivilités** comme les jets de nourriture et d'autre part, elle m'est surtout utile pour observer les comportements alimentaires des élèves, surtout des adolescentes, parfois perturbées par leur poids. Je profite de ce temps pour être attentive à ce que les élèves mangent. J'informe toujours le CPE et l'infirmière d'une situation que je pense être préoccupante ou qui m'interpelle, ce qui peut être assimilé à **la capacité de diagnostic et de remédiation** du CPE. Lors de la demi-pension, il s'agit également d'**organiser le passage** en bon ordre des élèves, c'est-à-dire **gérer les flux**, et **organiser le temps libre** en proposant des activités artistiques, culturelles ou sportives, ce qui correspond aux missions du CPE dans le cadre de **l'animation éducative**. La prise en charge des élèves en **permanence** doit se faire dans le calme: il s'agit de les installer, afin qu'ils puissent se mettre au travail rapidement et dans les meilleures conditions possibles. Les capacités d'accueil du centre de documentation étant limitées, j'ai proposé au CPE d'installer (En tant que « **force de proposition** ») en collaboration avec le professeur documentaliste, un espace documentaire dans la permanence, (kiosque à journaux, brochures¹ ou ouvrages...), pour permettre aux élèves d'être informés sur l'actualité, se faire leur propre opinion, et développer leur esprit critique.

La circulaire d'octobre 1996 précise que « *l'obligation de surveillance [...] ne se limite pas nécessairement à l'enceinte scolaire. Elle vaut pour l'ensemble des activités prises en charge par l'établissement* ». J'accompagne dans ce cadre des groupes à des interventions organisées par des enseignants (exemple : sortie pour les forums d'orientation).

¹ E. Debarbieux, Le climat scolaire (rapport, 2010)

2. La gestion des absences

D'après la **circulaire de Janvier 2011** « Vaincre l'absentéisme » : « *la lutte contre l'absentéisme est une priorité absolue qui doit mobiliser tous les membres de la communauté éducative* ». Le CPE doit veiller à réduire l'absentéisme et prévenir le décrochage scolaire, comme le précise le **protocole d'inspection (2010)**. L'établissement dans lequel je travaille n'est pas encore équipé de logiciels type pronote, liberscol...ce qui n'était pas le cas dans mon ancien établissement, où j'étais également AED. J'ai été étonnée de constater que la vie scolaire relevait les absences à l'aide de cahiers d'appel. Nous faisons alors le tour des salles afin de récupérer les noms des absents pour **prévenir les familles**, obtenir le motif de l'absence, et ainsi savoir si elle est justifiée, car les élèves ont une **obligation d'assiduité**. Dans ce cadre, notre **réactivité** à recueillir les absences est primordiale pour alerter au plus vite les parents². Mes différents stages m'ont appris à manipuler plusieurs outils pour le relevé des absences (version papier, outils numériques). Le CPE nous associe étroitement au suivi des absences, en nous laissant la gestion des motifs, la récupération des billets signés. L'établissement doit s'assurer de la présence des élèves pendant toute la durée du temps scolaire. Nous avons une attention particulière sur la gestion des absences pendant l'étude que les élèves ont tendance à fuir. Nous travaillons en collaboration avec le professeur documentaliste, car les élèves investissent beaucoup le CDI.

3. Aide aux devoirs (AD) et Programme Personnalisé de Réussite Educative

L'AD est proposée à tous les élèves volontaires. Très profitable aux élèves en difficulté, lorsqu'ils ne bénéficient pas chez eux de conditions d'études favorables ; le nouveau dispositif « devoirs faits » a été mis en place dès la rentrée de septembre (avec des ajustements prévus après les vacances d'autonome). J'apporte une aide méthodologique et une aide à l'organisation du travail personnel. Je privilégie très souvent le travail en groupe, car il est prouvé qu'il stimule les élèves et favorise la motivation³; L'**entraide entre élèves** permet d'entretenir de bonnes relations entre camarades, favorise un bon climat scolaire et diminue les préjugés. Les « plus forts » peuvent ainsi aider ceux qui ont plus de difficultés, toujours en ma présence pour éviter le phénomène de **paresse sociale** (une personne qui travaille et les autres regardent). Le petit groupe me permet d'individualiser et de personnaliser le travail et l'aide apportée. Je suis engagée également dans le **PPRE passerelle** d'un élève de 6^{ème}, qui rencontre des difficultés. La **loi d'avril 2005** prévoit « *qu'un élève risquant de ne pas maîtriser les connaissances et compétences indispensables à la fin d'un cycle* » peut se voir proposer par le chef d'établissement un PPRE. Il prévient l'aggravation des difficultés et permet à l'élève de surmonter les obstacles à la poursuite des apprentissages. Il s'agit d'un contrat entre la famille, l'école et l'élève (principe de **co-éducation**). Mon rôle ici est d'apporter une aide à l'organisation du travail personnel, essentielle dans la réussite scolaire. Savoir s'avancer dans son travail, comment apprendre une leçon, faire une fiche de révision, à qui demander de l'aide si je n'arrive pas à faire un devoir...L'objectif est d'acquérir de bonnes méthodes de travail pour **favoriser la réussite scolaire**, redonner **confiance** et revaloriser l'image que l'élève a de lui-même, l'**estime de soi** étant importante pour le bien être et l'épanouissement de l'élève. Je participe ainsi au **suivi individuel et collectif** des élèves que j'ai en charge, en tentant de remotiver et donner du sens à l'école.

Accompagner le parcours de l'élève sur les plans pédagogique et éducatif afin de conduire l'ensemble des élèves à la **réussite scolaire fait partie des missions du CPE**.

² Circulaire de Mars 2004 relative au contrôle et à la promotion de l'assiduité des élèves soumis à l'obligation scolaire

³ Lieury et Fenouillet, Motivation et réussite scolaire

Deuxième partie : éducation aux médias par la création d'un yearbook

Souvent, les élèves ne savent pas utiliser à bon escient internet et les réseaux sociaux. Ils prennent des photos et des vidéos sans penser aux conséquences. Par la création d'un yearbook, les élèves apprennent à utiliser internet et les réseaux sociaux, la prise de photo et leur utilisation, les techniques de mise en page et d'édition. J'ai voulu, avec ce projet, engager les élèves dans un projet innovant et développer chez eux une citoyenneté participative, par la mise en place de diverses actions. Un projet fédérateur qui développe le sentiment d'appartenance et favorise l'amélioration du climat scolaire.

1) Qu'est-ce qu'un yearbook ?

Dans le monde anglo-saxon, la tradition des « yearbooks » rassemblant photos, textes et témoignages est déjà bien ancrée. Le yearbook constitue un **souvenir incomparable** pour les élèves. Chacun peut se retrouver et être impliqué dans son contenu, par exemple en demandant aux élèves de raconter leur meilleur souvenir de l'année. Il a des **vertus pédagogiques** non négligeables et tous peuvent être impliqués dans sa conception et sa fabrication, qui s'apparente à celle d'un journal : photos, écriture, mise en page...

2) Objectifs pédagogiques

Se lancer dans la réalisation d'un yearbook, c'est mener une **véritable gestion de projet**, avec tout ce que cela comporte : travail de groupe, planning, réunions... Les **compétences sociales et civiques** sont à construire tout au long du parcours citoyen, permettant aux élèves d'éprouver et de partager les valeurs de la République, de rechercher la prise de responsabilité, de développer leurs capacités d'initiative et d'engagement. Par ses interventions en lien avec la vie scolaire des élèves, mais aussi avec des projets éducatifs, le CPE contribue à rendre explicite ces valeurs et aide ainsi les élèves à gagner en autonomie intellectuelle et morale⁴. Ce projet fait écho aux orientations nationales concernant **l'éducation aux comportements responsables**⁵. Le CPE trouve sa place, de part sa mission d'**éducation à une citoyenneté participative**⁶. Le **domaine 3 du socle commun de connaissances de compétences et de culture** (Formation de la personne et du citoyen) amène l'élève à développer son sens de l'engagement et le goût d'entreprendre; il prend des initiatives et se responsabilise.

En France, plus de 30 millions de comptes Facebook ont été créés, plus de 6 millions de profils Twitter et 6 millions de comptes Instagram. Les réseaux sociaux sont désormais considérés comme des éléments incontournables de **l'éducation aux médias et à l'information**. Ils doivent faire l'objet d'une initiation et d'une analyse critique dans la classe. C'est pour cela que, pour notre projet yearbook, nous avons choisi un site partenaire qui ressemble beaucoup à un réseau social, très connu des élèves. L'appropriation de l'outil a donc été très simple. Il est important pour les élèves de comprendre comment se propage l'information (ou l'intox) sur un réseau social. Il s'agit également de rendre les **élèves acteurs** pour éviter toute diabolisation d'un outil qui de toute évidence s'inscrit et/ou s'inscrira dans leur quotidien. Je participe ainsi à l'éducation des élèves, à un **usage responsable d'internet**, utiliser efficacement les technologies pour échanger et se former. L'hypothèse est faite que ces activités permettront de développer des savoir faire et des savoir être de manière pérenne, en faisant évoluer ces adolescents, parfois vulnérables, en adolescents à **l'esprit critique**. Un véritable enjeu de société. Le numérique fait partie intégrante de notre quotidien. Le CPE doit intégrer les éléments de la **culture numérique**, nécessaires à l'exercice de son métier, aider les élèves à s'approprier les outils et usages numériques de manière critique et créative.

⁴ La contribution des Conseillers Principaux d'Education (CPE) à l'EMC. Ressources « Enseignement moral et civique », Eduscol (extrait)

⁵ BO n°15 du 11 avril 2013

⁶ Acte II de la vie lycéenne (rapport d'Anne-Lise Dufour-Tonini du 26 septembre 2013) ; réforme du collège 2016 : « Faire du collège un lieu d'épanouissement et de construction de la citoyenneté

Réaliser un média scolaire permet **d'améliorer les compétences générales** des élèves : lire, écrire, compter, s'exprimer, débattre, argumenter, synthétiser, organiser, etc. Il doit être avant tout un vrai média, destiné à des lecteurs avec lesquels dialoguer, et qui repose sur le **fonctionnement collectif** d'une équipe de rédaction. Le contenu du yearbook est ainsi discuté, débattu. Sa ligne éditoriale est définie par les élèves, selon leurs goûts et leurs centres d'intérêt. Les enseignants ont un rôle essentiel à jouer dans cette expérience pour amener les élèves à **assurer la responsabilité de publication** dans leurs médias.

3) Mise en place du projet

J'ai organisé une réunion d'information auprès des élèves 3èmes à la rentrée de septembre. Après leur avoir expliqué le projet en détail, seuls les élèves motivés et voulant s'engager se sont inscrits. La motivation intrinsèque⁷ incite les élèves à s'engager. Il est donc important d'être volontaire.

Mise en place du projet

Les élèves ont formé plusieurs groupes afin de réfléchir sur : le **contenu** du yearbook et les **actions** à mettre en place pour récolter des fonds. Le contenu a été discuté par la suite avec l'ensemble des membres du club yearbook, qui donnent leur point de vue, complètent le contenu, ou discutent la pertinence de certaines idées. De même pour les actions qui devront être mises en place. Je demande aux élèves d'organiser un rétro planning, de façon à respecter certains délais pour leurs actions.

Actions

Les élèves ont réalisé un planning d'actions, distribué aux deux CPE de l'établissement ainsi qu'à la Principale, qui avait précédemment validé le projet. Les actions sont les suivantes :

- Mise en place d'une **cagnotte participative** : mon souhait était que le yearbook soit offert à tous les élèves de 3èmes, remis au moment de leur bal de fin d'année. Toutes les familles ne pouvant pas être sollicitées financièrement, les élèves ont mis en place cette cagnotte, de façon à ce que chaque famille puisse donner en fonction de ses moyens.

- Mise en place d'une **braderie solidaire** : l'avantage de cette action, c'est qu'elle met à contribution tous les élèves de l'établissement. Les 3èmes ont préparé une note d'information à coller dans les carnets, demandant à tous les élèves de rapporter au collège vêtements, chaussures, accessoires, jeux, livres... tout ce qui peut être vendu. Le deuxième avantage est que cette braderie est une braderie solidaire, c'est-à-dire que tout est revendu à bas prix, de façon à ce que tous puissent en profiter. Les parents ont été invités à participer. Ils occupent une place importante dans la scolarité et l'éducation des élèves. La loi d'orientation et de programmation pour la Refondation de l'Ecole de la République de juillet 2013 met avant le **principe de co-éducation**. Depuis la loi d'Orientation de 1989 déjà, la famille est membre à part entière de la communauté éducative. Il était évident pour moi de faire participer les parents volontaires, notamment pour la mise en place de la braderie.

- Mise en place **d'une journée « Uniform Day »** : en collaboration avec les collègues de langue, cette journée permet, en plus de sensibiliser les élèves à la culture anglaise, de soulever des fonds pour une association. Les élèves ont choisi l'association « Aide et Action » qui œuvre pour l'éducation des enfants dans le monde, notamment l'éducation des filles, ainsi que d'autres domaines tels que la santé, le développement durable... Les élèves sont invités à venir vêtu à « l'anglaise ».

- Recherche de **sponsors** : les élèves ont déposé, dans les boutiques de la ville, un document expliquant notre projet, avec un coupon réponse, engageant les commerçants à participer à notre projet. La ville a fait de la publicité sur sa page facebook, incitant les habitants à participer financièrement au projet des collégiens. Nous avons également sollicité des journaux et les radios locales, qui également ont fait la promotion de notre projet. Tous les sponsors qui ont participé ont une page qui leur est dédiée à la fin du yearbook, en guise de remerciements.

⁷ Motivation et réussite scolaire – Lieury & Fenouillet

Les élèves ont proposé leurs services aux grandes enseignes pour **emballer les cadeaux** de Noël. Cette demande est malheureusement restée infructueuse, les élèves n'étant pas assez disponibles avant les fêtes pour être présents en magasin tous les jours.

- **Vente de chocolats chauds** à la récréation : avec la collaboration du CVC et des agents, les élèves ont pu effectuer une vente de chocolat chaud pendant la saison hivernale, pour le plus grand plaisir des élèves.

En tant que future CPE, j'encourage et coordonne les initiatives des élèves. Je veille également à la complémentarité des actions et des dispositifs se rapportant à la citoyenneté participative. J'accompagne les élèves dans la prise de responsabilité.

Outils

Le **site internet** utilisé pour la réalisation du yearbook, se présente sous la forme d'un réseau social (ludique et pédagogique). Chaque élève à son propre compte. L'avantage est que dès qu'un élève publie photos ou commentaires, son nom apparaît; cela permet de vérifier les « posts » de chacun et d'éviter ainsi toutes dérives. Les élèves publient ainsi de manière autonome et responsable (toute publication inappropriée peut être sanctionnée) et communiquer entre eux sur le contenu du yearbook, les commentaires à apposer, l'avancée des différentes actions... Pour la **prise de photos**, les élèves ont veillé à avoir toutes les autorisations nécessaires. Ils se sont concertés pour effectuer eux-mêmes les photos avec leur propre matériel.

Financement

Le financement était ma principale préoccupation. Un yearbook revient à 16 euros par élève. J'ai réalisé plusieurs devis en ligne avant la rentrée scolaire pour gagner du temps, et pouvoir présenter mon projet auprès de mes cheffes et du Conseil d'administration. La réalisation du projet pour l'ensemble des élèves revient à 3 840 euros. Le Conseil pour la vie collégienne (CVC) participe à hauteur de 50€. La présidente du foyer socio-éducatif m'a très rapidement assurée de son soutien financier, sans pour autant me préciser à quelle hauteur le FSE participait. Madame La Principale m'a également assurée de son soutien.

Les principales entrées d'argent pour le projet viennent des actions mises en place par les élèves : braderie, sponsors, « Uniform day » et des familles qui ont souhaitées participer.

Communication

La **communication avec mes cheffes** se fait via l'espace numérique de travail de l'établissement, et de manière orale. Je les tiens informées des idées, des initiatives et des décisions prises par les élèves. Toute idée ou décision est bien sûr validée par mes soins dans un premier temps, puis par mes cheffes dans un second temps.

La **communication avec mes collègues** se fait également via l'ENT. Il ne nous est pas toujours facile de se rencontrer, nos échanges se font donc le plus souvent par brèves, ou de manière informelle durant la pause déjeunée.

La **communication avec les élèves** se fait via plusieurs supports : un écran installé sous le préau, qui rappelle les différentes actions du club (la récolte de fonds pour la journée Uniform Day, la vente de chocolats chauds, la collecte pour la braderie solidaire...); tous les événements importants ont été communiqués via l'ENT : une note d'information a été envoyée à tous les parents pour leur rappeler les journées à thèmes, les dates clés... Les informations sont également notées dans les carnets de correspondance de tous les élèves, de façon à leur rappeler les dates importantes et aussi les impliquer dans la vie de l'établissement. Le journal du collège rappelle également les dates clés à ne pas oublier.

4) Travail en collaboration et partenariat

«Les CPE doivent être associés à tout ce qui concerne la vie de l'élève et son devenir»⁸. Les textes statutaires témoignent de cette légitimité du CPE ; l'exercice de son travail exclut un travail individualiste, ses missions se situent «dans un contexte de relation, d'échanges et de prise en charge en commun de l'activité éducative». J'ai rapidement compris pourquoi le

⁸ Circulaire de 1982 relative aux missions des conseillers principaux d'éducation

rapport Thélot⁹ insistait sur la nécessité des partenariats. Le CPE doit pouvoir **coopérer** au sein d'une équipe et contribuer à l'action de la communauté éducative. C'est pour cela que j'ai sollicité plusieurs de mes collègues pour notre projet. Je pense que l'implication des professeurs est essentielle pour fédérer les membres de la communauté éducative. La compétence que j'ai développée ici se rapproche de celle de **la collaboration avec l'équipe pédagogique** décrite dans les textes concernant les missions du CPE (circulaire de 1982 et ses lectures par C. Vitali en 2000 ou J-P. Delahaye en 2005, Protocole d'inspection de 2010, etc.). **Travailler en équipe** est pour moi essentiel dans le métier de CPE.

Professeurs d'anglais

Je souhaitais organiser une journée « Uniform Day ». Les élèves aiment beaucoup les journées à thème. Cela permet de fédérer les équipes, de créer un réel sentiment d'appartenance au sein de l'établissement. C'est aussi travailler sur la culture des apparences et du paraître, les critères physiques étant importants pour l'intégration sociale¹⁰. Notre premier objectif était la récolte de fonds pour l'association Aide et Action, mais il fallait que cette journée ait une autre vocation. Le but n'étant pas seulement de se « déguiser ». Je me suis tournée vers mes collègues d'anglais qui se sont très vite intéressées au projet. Elles ont travaillé avec les élèves sur la culture anglaise et le port de l'uniforme en classe. Ainsi, cette journée remplit plusieurs objectifs ludiques et pédagogiques, sans oublier la solidarité mise en place ce jour, en faveur de l'association Aide et Action.

FSE

Dès le début d'année, le FSE prend contact avec tous les personnels pour le faire point sur les projets (voyages, sorties, clubs, achat de matériel...). Je me suis alors tournée vers le FSE pour évoquer le projet yearbook des 3èmes et obtenir une aide financière au projet.

Chef d'établissement et gestionnaire

J'ai été reçue par la gestionnaire de l'établissement pour parler du budget et des actions que nous comptons mettre en place. Après réflexion avec la Principale du collège, la gestionnaire n'a pas souhaité signer le devis, qui nous permettait de lancer le projet, estimant que celui-ci et son financement étaient trop fragiles.

Professeur documentaliste

La coopération avec le professeur documentaliste peut parallèlement s'opérer autour des pratiques numériques des élèves, afin d'interroger leur identité numérique et de les sensibiliser aux enjeux d'une société de l'information dont ils doivent être acteur. Nous avons souvent investis le CDI pour utiliser les ordinateurs. Le professeur documentaliste a aidé les élèves dans la conception et la mise en page du yearbook, mais aussi dans la réalisation du petit journal dédié à l'association Aide et Action. J'ai également demandé au professeur documentaliste, qui gère le **club journal**, de réaliser un article avec les élèves sur le club yearbook, les actions à venir, les dates clés, les journées à thème, afin que tous les élèves puissent participer (notamment pour la grande collecte pour la braderie solidaire). Le professeur documentaliste a comme mission commune avec le CPE, l'acquisition par tous les élèves **d'une culture de l'information et des médias**. Les élèves ont ainsi créé un support sur lequel leurs actions sont visibles de tous.

Conseil pour la vie collégienne (CVC)

Le CVC participe à l'amélioration du climat scolaire, et au bien-être à l'école. Il promeut les pratiques participatives. Les actions mises en place dans le cadre du club yearbook sont avant tout des actions citoyennes. Il était donc impensable de ne pas y associer nos élus du CVC. Il s'agit notamment de favoriser la coopération et la cohésion entre les élèves.

Conseiller d'orientation psychologue

Pour assurer un suivi individuel du parcours citoyen et valoriser les initiatives d'actions qui le composent, **l'outil numérique Folios** est déployé dans l'ensemble des académies (circulaire de rentrée 2016). Je me suis donc concertée avec le conseiller d'orientation

⁹ Pour la réussite de tous les élèves (2004)

¹⁰ Dominique Pasquier, Cultures lycéennes, la tyrannie de la majorité

psychologue, afin que les actions des élèves, les compétences développées et leur engagement puissent être mis en avant et apparaître dans l'application folios.

Autres partenariats

L'association Aide et Action avec laquelle nous avons collaboré, est une association qui intervient dans plusieurs domaines : l'éducation, la petite enfance, la parité et l'égalité filles/garçons, la santé etc. Les élèves étaient ravis de faire le lien entre le collège et cette association. Avec la création d'un petit journal dédié à cette association, les élèves ont voulu créer chez leurs camarades, une prise de conscience. Pourquoi est-ce important d'aller à l'école ? Savez-vous que six millions d'enfants meurent avant l'âge de cinq ans de malnutritions ou de maladies ? Saviez-vous que les enfants « travailleurs », « de rue » ou handicapés sont exclus de tout système d'éducation ? L'objectif était aussi de faire connaître l'association avant de faire une levée de fond, lors de la journée Uniform Day.

La **Mairie**, le journal et les **radios locales** ont communiqué et fait la promotion de notre projet sur leur page facebook en partageant la cagnotte et la date de la braderie.

5) Limites de mon action

Le manque de temps, aussi bien pour la préparation que pour l'activité en elle-même, ajoute de l'appréhension. Travailler en groupe demande de l'organisation (penser à faire des groupes équilibrés). Comme pour toute activité, ce seront souvent les mêmes qui interviendront. Une séance préalable est nécessaire afin d'expliquer le projet, les objectifs, les actions à mener dans l'année, et d'être clair sur le travail que cela demande. Certains élèves abandonnent le club pendant l'année, en disant que cela ne les intéresse plus, ou qu'ils ne veulent pas s'engager dans les actions, que seul le yearbook en lui-même (mise en page, prise de photos) les intéressaient. Mais ce n'est malheureusement pas la plus grosse partie du travail dans le projet. Chercher des infos, les trier, analyser, partir en reportage, réaliser des interviews, rédiger... Tout cela demande du temps, disponibilité et compatibilité des emplois du temps.

La motivation des élèves est primordiale dans ce genre de projet. C'est une activité qui permet une démarche participative, éloignée des enseignements traditionnels, plus proche de la réalité et du vécu des élèves. On a le droit de donner son avis, d'être critique... Parfois, le groupe manque de cohésion. Dans le **rapport « Le collège de l'an 2000 »** remis à S. Royal, ministre déléguée de l'enseignement scolaire en 1999, F. Dubet, M. Duru-Bellat et A. Bergounioux dénoncent le manque de motivation des élèves. **Pierre Saget**, dans un rapport de l'IGEN, met en avant le fait que « *les élèves viennent d'abord au collège pour acquérir des connaissances et compétences et non pour s'investir dans la vie de l'établissement* ». Produire un média demande beaucoup d'énergie et de persévérance ; il faut essayer de créer **une dynamique de groupe**, repérer les motivations des élèves pour leur donner des **responsabilités adaptées** (rédacteur en chef, recherche iconographique, chiffres clés...) et ne pas trop miser sur l'autonomie des élèves (qui seuls peuvent très vite abandonner).

Le budget était également une des mes principales préoccupations. Un devis de plus de trois mille euros, un FSE qui participe financièrement mais ne souhaite pas s'engager sur un montant précis, la gestionnaire qui ne souhaitait pas valider le devis sans avoir un prévisionnel de financement... Un problème de budget qui décourage dès le début. Malheureusement, faire un prévisionnel sans savoir combien vont rapporter les actions des élèves, à quelle hauteur l'établissement et le fse contribuent au projet, m'a paru difficile. Les élèves ont donc fait un rétro planning de leurs actions, en sachant que le yearbook ne verrait peut être pas le jour. Ils souhaitaient malgré tout tenter de récolter de l'argent pour leur projet.

Le manque de communication entre la Présidente du FSE et la vie scolaire a compliqué la mise en place des actions des élèves. Elle ne souhaitait pas que les élèves mettent en place leur cagnotte, leur braderie ou encore la collaboration avec l'association Aide et Partage, car de son côté, elle avait prévu un concours sur les droits de l'enfant, un vide grenier et une vente de chocolat après les vacances d'automne et aux vacances d'avril. Selon elle, les actions des élèves se superposent avec les siennes, et l'empêcheraient de mener à bien les projets du fse. Nous avons donc décidé d'organiser une réunion vie scolaire-FSE, de façon à

parler de nos actions, organiser un calendrier pour que les élèves puissent mener leurs actions en fonction de celles du FSE. La présidente a proposé de financer le yearbook dans sa totalité, de façon à me rassurer sur le budget mais aussi pour que nous acceptions de supprimer certaines de nos actions. J'ai refusé de supprimer les actions des élèves, qui ne supplantent en rien celles du FSE, mais qu'il fallait juste que l'on s'accorde sur un calendrier pour respecter les actions des uns et des autres.

Conclusion

Pour **Obin**¹¹ (2007), la prise en compte de la vie scolaire témoigne d'un souci de ne pas réduire l'école à un rôle d'enseignement. C'est en favorisant, au collège, une **culture de la participation et de l'engagement**¹², que l'Ecole contribue à développer le goût de la communauté et le sens de l'intérêt général et la **transmission des valeurs de la République**. Le **référentiel des compétences** introduit **l'organisation de la concertation** et de la **participation** dans les missions (formation, élections et réunions des délégués élèves) et cette dimension vient d'être reprise sous une forme plus actuelle¹³. Le CPE doit veiller à la **complémentarité des dispositifs** se rapportant à la **citoyenneté participative** et représentative, favoriser la participation des élèves aux instances et contribuer à leur animation (CESC, CVC, délégués de classe...). Le dossier de presse **« Collège, mieux apprendre pour mieux réussir »** (2015) met en avant l'importance de faire du collège « un lieu d'épanouissement et de construction de la citoyenneté » et de donner aux collégiens de nouvelles compétences adaptées au monde actuel (travailler en groupe, proposer, expérimenter, s'exprimer à l'oral, conduire un projet...), pour devenir un **citoyen libre, responsable et engagé**. L'investissement des élèves et la reconnaissance par les adultes ont des effets mesurables sur la sérénité du **climat scolaire**. L'évaluation des actions éducatives mises en place est importante pour la CPE que je veux devenir. Il est donc **essentiel de mesurer les effets** du projet **sur l'environnement**, sur la qualité de vie au collège, sur les relations. En valorisant l'engagement et l'initiative, la vie collégienne peut contribuer à lutter contre les maux qui touchent beaucoup d'élèves : désintérêt pour tout ce qui se fait dans l'établissement, ennui, absentéisme, isolement, rejet de la discipline et de l'autorité...autant de symptômes d'un **mal être qui détériorent le vécu de tous**, provoquant incivilités et violences. Le collège doit introduire des changements, améliorer les conditions de vie et de travail¹⁴. La loi d'orientation de 1989 place **l'élève au centre du système éducatif**. Son **bien être** et son **épanouissement** sont pour moi une priorité car ils sont essentiels pour sa réussite et cela a une influence significative sur le **climat scolaire**. Je pense que créer des liens avec les élèves en les faisant participer à la vie du collège conjurent la violence et améliore le climat scolaire. La bienveillance des adultes référents stimule la créativité et l'implication des élèves, les rendant acteurs de la vie de leur collège et de leur scolarité. En tant que future CPE, je me sens légitime dans cette fonction : Je me suis beaucoup intéressée à la mise en place de cette instance, en termes de

Pour K. Marx, on entre en pédagogie quand, en tant qu'éducateur, on se donne pour fin l'émancipation des personnes qui nous sont confiées, la formation progressive de leur capacité à décider elles-mêmes. En tant que future CPE, je me retrouve dans cette vision de K.Marx, mon objectif étant de donner les outils et les méthodes aux élèves pour les rendre autonomes et responsables.

Je pense que ma posture professionnelle exemplaire adoptée en tant qu'AED, mes connaissances théoriques, mes capacités à mener à bien des projets, mon intégration dans une équipe et le sens de la coopération, me font croire que j'ai toutes les compétences nécessaires à l'exercice du métier de CPE.

¹¹ Picquenot Alain & Vitali Claude (dir.) (2007). De la vie scolaire à la vie de l'élève. Dijon : Centre régional de documentation pédagogique (CRDP) de Bourgogne

¹² La Grande mobilisation de l'Ecole pour les valeurs de la République

¹³ Arrêté du 01/07/2013 - BOEN n°30 du 25 juillet 2013

¹⁴ Delahaye Jean-Paul, Le Collège unique, pour quoi faire ?